



Election à la **Commission Administrative Paritaire Académique**  
**des professeurs Agrégés**

**Académie de DIJON**

**Elections Professionnelles 2018**

10 titulaires – 10 suppléants

Liste présentée par

**la CGT Educ'action**

**Hors-classe et classe exceptionnelle**

4 titulaires, 4 suppléants

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-
- 6-
- 7-
- 8-

**Classe normale**

6 titulaires, 6 suppléants

1 - Mme VIDAL Sophie	Histoire - Lycée Lamartine	MACON (71)
2 - M. SIGOILLOT Nicolas	Anglais - Université de Bourgogne	DIJON (21)
3 - Mme GUENIN Valérie	Lettres Classiques - Lycée Prieur de la Côte-d'Or	AUXONNE (21)
4 - M. VILAIN Yannick	Science et Vie de la Terre - Collège Louise Michel	CHAGNY (71)
5 - Mme AFEISSA Cécile	Philosophie - Lycée Hippolyte Fontaine	DIJON (21)
6 - M. SACCARD Christophe	Sciences de l'ingénieur - Lycée Henri Vincenot	LOUHANS (71)
7 - Mme ROBERT Elise	Philosophie - Lycée Le Castel	DIJON (21)
8 - M. MOUTAWAKIL Mohamed	Mathématiques - Lycée Carnot	DIJON (21)
9 - Mme MEUNIER Fanny	Lettres Classiques - Lycée Henry Vincenot	LOUHANS (71)
10 - M. THEVENIN Julien	Philosophie - Lycée Anna Judic	SEMUR EN AUXOIS (21)
11 - M. GUINOT Cédric	Lettres classiques - Lycée Clos Maire	BEAUNE (21)
12 - Mme ROUDERGUES Lucie	Histoire - géographie - Lycée Henri Parriat	MONCEAU LES MINES (71)

Nombre de femmes : 6

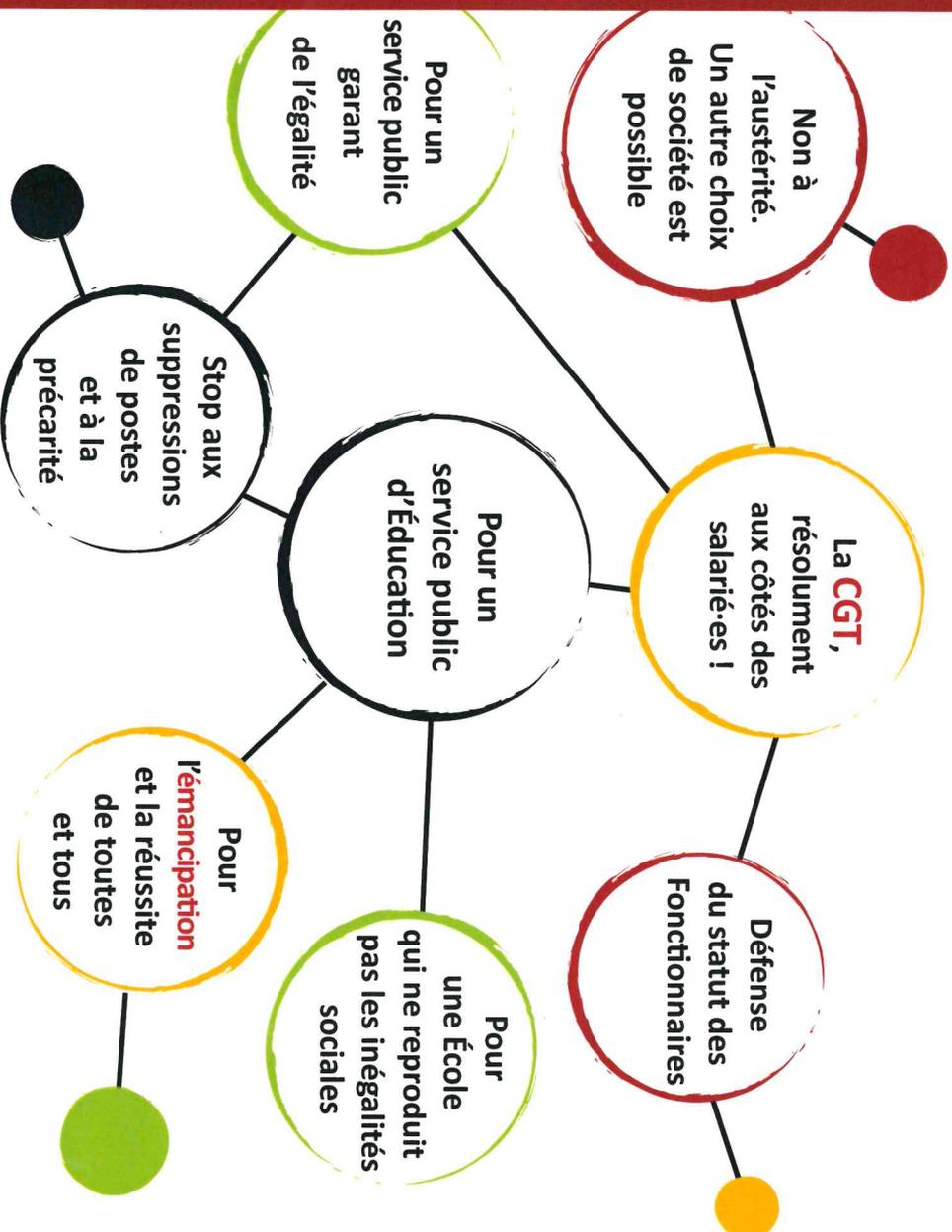
Nombre d'hommes : 6

POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,  
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE au 6 DÉCEMBRE 2012  
JE VOTE CGT



### AUGMENTER NOS SALAIRES !

- ⚡ Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- ⚡ augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- ⚡ abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

### AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- ⚡ Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- ⚡ des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- ⚡ des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

### DIPLOMÉS, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- ⚡ Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- ⚡ des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- ⚡ reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

### GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- ⚡ Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- ⚡ lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- ⚡ mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

Pour un service public de qualité, la CGT Éducation revendique la création massive d'emplois statutaires, l'abrogation des réformes réactionnaires (collège, lycée, PPCR, CAP2022, loi Vidal...), la fin de l'autonomie des établissements. Elle lutte pour une École et une Université émancipatrices permettant la réussite de toutes et tous.

## Redonner du sens à notre métier

Les précédentes réformes comme celles en cours font peser sur nous la responsabilité de l'échec et de la sélection des élèves.

Nous peinons à assurer nos missions, à donner du sens à notre métier dans une École de plus en plus inégalitaire.

Il faut rompre avec la vision élitiste de notre système éducatif et construire collectivement une vraie alternative pour nous et nos élèves.

## Lutter contre la mise en concurrence et la sélection

L'autonomie des établissements produit une mise en concurrence généralisée au détriment de notre liberté pédagogique : durcissement de la pression hiérarchique, flexibilité des services, globalisation des horaires d'enseignement, recours aux contractuel·les...

Refusons cette politique cassant le cadre national et accentuant la précarité !

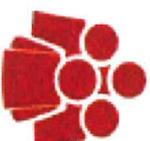
La CGT refuse la sélection qu'orchestre le lycée actuel, qu'accentueront le projet Blanquer, Parcoursup et la réforme de l'accès à l'Université.

## Vers la réussite pour toutes et tous

La CGT Éducation porte, pour les collèges et les lycées, une politique ambitieuse qui lutte contre l'échec scolaire en donnant plus à ceux et celles qui en ont le plus besoin : **plus de personnels**, une politique d'ouverture culturelle et la promotion de pédagogies de progrès. Cela implique une **diminution des effectifs par classe** (24 en lycée, 20 en collège, 15 en éducation prioritaire, 12 en classe de langue vivante), **des dédoublements nombreux et définis nationalement, une réelle politique d'éducation prioritaire** pour les collèges ET les lycées, l'accès du plus grand nombre aux études supérieures.

## Améliorer nos conditions de travail :

- la réduction du temps de travail et des tâches périphériques qui se sont multipliées ;
- la prise en compte de la santé au travail ;
- la limitation du recours aux postes partagés qui pèsent sur le quotidien des collègues ;
- un concours de recrutement en fin de L3 suivi de 2 ans de formation complète avec statut de fonctionnaire stagiaire à plein traitement ;
- 10 % de formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.



## POUR LES AGRÉGÉS :

- ↗ baisse du temps de service : une réduction de notre temps de service hebdomadaire sans annualisation avec intégration de 2h de concertation ;
- ↗ maintien de la gestion du corps par les CAP, contre toute forme de recrutement par le ou la chef·fe d'établissement.

## PPCR

Comme nous l'avions annoncé, le PPCR est une arnaque :

- pas de revalorisation de nos salaires ;
- une pression managériale accentuée par les rendez-vous de carrière ;
- une classe exceptionnelle qui exclut 90% des personnels.

## Au contraire, la CGT revendique :

- un vrai plan de revalorisation salariale ;
- une progression de carrière au même rythme pour toutes et tous ;
- un avancement de carrière au rythme de l'ancien grand choix.



VOTEZ



Élection à la commission administrative paritaire académique des

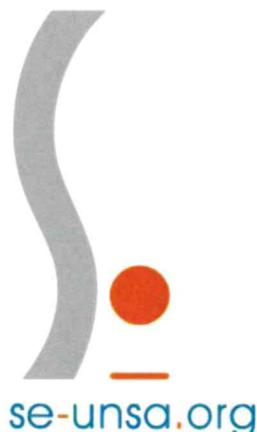
# Professeurs agrégés

Académie de DIJON

Élections professionnelles 2018

10 titulaires / 10 suppléants

Liste d'union présentée par le SE-Unsa et le SN2D-Unsa



## Classe exceptionnelle et hors-classe

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8

## Classe normale

1	M.	LARDE	ANTHONY	Sciences Physique	Lyc Clos Maire	BEAUNE	21
2	Mme	FUSTER-ORTUNIO	SANDRINE	EPS	Lyc H. de Chardonnet	CHALON SUR SAONE	71
3	M.	DEFONTAINE	MAEL	Maths	Lyc Louis Davier	JOIGNY	89
4	M.	COULANGHON	VINCENT	Histoire Géographie	Lyc Julien Wittmer	CHAROLLES	71
5	Mme	RIVAT	ANNE-SOPHIE	Lettres classiques	Lyc Carnot	DIJON	21
6	M.	BOURGEOIS	STEPHANE	SII	Lyc René Cassin	MACON	71
7	M.	VOET	THOMAS	Histoire Géographie	Collège Louis Pasteur	ST REMY	71
8	Mme	BRIERE	DELPHINE	Espagnol	Lyc La Prat's	CLUNY	71
9	M.	LABANVOYE	YANN	Education Musicale	Collège Camille Claudel	CHEVIGNY ST SAUVEUR	21
10	M.	CONTESSE	JEHAN-PHILIPPE	Histoire Géographie	Lyc Montchapet	DIJON	21
11	Mme	DU GARDIN	CELINE	Espagnol	Lyc Pontus de Thyard	CHALON SUR SAONE	71
12	Mme	PANNETIER	FLORENCE	Anglais	Lyc Carnot	DIJON	21

**5 femmes et 7 hommes**

# Mieux vivre mon métier



Je vote  
Unsa



#AgirAvecVous



# Mieux vivre mon métier

## CAPA des agrégés de Dijon

- ✓ Je veux des procédures d'affectation dans l'enseignement supérieur transparentes et l'augmentation des places au concours réservé de maître de conférences
- ✓ Je veux une augmentation des congés de formation pour permettre à plus d'enseignants de poursuivre une thèse
- ✓ Je veux des services partagés bac -3 / bac +3 pour améliorer la liaison entre le lycée et l'enseignement supérieur
- ✓ Je veux des effectifs de classe limités à 24 élèves et des seuils spécifiques pour les territoires les plus fragiles et les niveaux de transition (sixième, seconde)
- ✓ Je veux une compensation des vacances scolaires après un congé maternité et des demi-journées d'absence pour enfant malade proportionnées au nombre d'enfants afin de concilier le fait d'être parent et enseignant
- ✓ Je veux une meilleure reconnaissance de mon travail, une fonction de professeur principal mieux indemnisée et une rémunération pour la correction d'épreuves d'examens en cours d'année
- ✓ Je veux des espaces adaptés et équipés pour enseigner dans de bonnes conditions : bâti scolaire rénové et insonorisé, salles de classe spacieuses, espaces de repos et de travail dans l'établissement



#AgirAvecVous



Élection à la **Commission Administrative Paritaire Académique**  
 du corps des **professeurs agrégés**  
**Académie de DIJON**  
 Élections professionnelles 2018  
**10 titulaires - 10 suppléants**



Liste présentée par le **SNALC**

*Syndicat National des Lycées et Collèges, affilié à la Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale*

**CLASSE EXCEPTIONNELLE, HORS CLASSE**

1	M.	BAECKE	David	Lycée général et technologique Catherine et Raymond Janot	Sens	089
2	Mme	PERRIN	Fabienne	Collège Le Chapitre	Chenove	021
3	M.	CEDDIA	Gino	Lycée polyvalent René Cassin, lycée des métiers	Mâcon	071
4	M.	ZANGAR	Karim	Collège Paul Fort	Is-sur-Tille	021
5	M.	THIEBAUD	Bernard	Lycée général et technologique Carnot	Dijon	021
6	M.	VIGIER	Sébastien	Lycée polyvalent Julien Wittmer	Charolles	071
7	Mme	VAUTROT	Anne	Lycée général et technologique Carnot	Dijon	021
8	M.	BONNET	Valère	Lycée général Pontus de Thyard	Chalon-sur-Saône	071

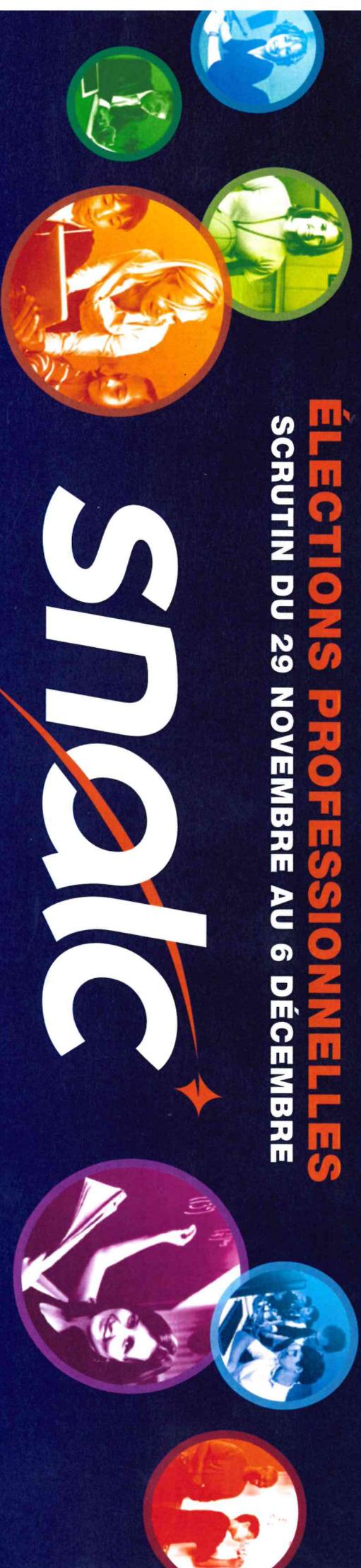
**CLASSE NORMALE**

1	M.	GUEDENET	Arnaud	Collège Paul Fort	Is-sur-Tille	021
2	Mme	BONNOT	Chantal	Lycée général international Charles de Gaulle	Dijon	021
3	M.	MEUNIER	Patrick	Lycée polyvalent Julien Wittmer	Charolles	071
4	Mme	DUMONT-DAYOT	Isabelle	Lycée général et technologique Jean-Marc Boivin	Chevigny Saint Sauveur	021
5	M.	JOUSSOT	Patrice	Lycée général international Charles de Gaulle	Dijon	021
6	M.	GIUDICELLI	Pascal	Collège René Cassin	Paray-le-Monial	071
7	Mme	MAMET	Véronique	Lycée général et technologique Carnot	Dijon	021
8	Mme	BUSQUET	Anaïs	Lycée général et technologique Jean-Marc Boivin	Dijon	021
9	Mme	DEMEL	Julie	Lycée général et technologique Catherine et Raymond Janot	Sens	089
10	Mme	AMP	Pascale	Lycée polyvalent Hilaire de Chardonnet	Chalon-sur-Saône	071
11	Mme	MAUFFREY	Nathalie	Collège Emile Lepitre	Laignes	021
12	M.	MOURON	Yann	Lycée général international Charles de Gaulle	Dijon	021

9 femmes et 11 hommes

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**  
SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

**snalc**



**VALORISER**  
NOS MÉTIERS



**INVENTER**  
UN SYSTÈME EFFICACE



**PROTÉGER**  
CHACUN D'ENTRE NOUS

**Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission**

## VALORISER

Le PPCR que seul le SNALC a rejeté par tous ses votes au CTM accentue le déclassement des agrégés, en leur attribuant une revalorisation plus faible encore qu'aux autres catégories. Grignotant ainsi la différence entre les traitements, le PPCR favorise la création du corps unique.

Face au PPCR qui impose un rythme de carrière uniforme, attribue les promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle à partir d'un avis rectoral opaque et de critères étrangers à la valeur et à l'engagement dans le métier, le SNALC se bat pour une progression de carrière et des promotions fondées sur la reconnaissance de la qualité et de la valeur professionnelle.

Le SNALC est le seul qui propose et défend une bonification pour l'affectation des agrégés en lycée, en respect de leur statut. L'affectation en collège doit être réservée aux agrégés volontaires.

Le SNALC réclame un service de 15 heures pour les agrégés d'EPS ainsi que la pondération de 1,1 sur le cycle terminal.

Pour les PRAG, le SNALC revendique un service de 288 heures incluant la totalité de leurs tâches et d'avantage de postes de maîtres de conférence.

Le détachement des agrégés recrutés dans le Supérieur ou à l'Étranger doit être automatique. ■



©iStock - skyneshar

## INVENTER

En fête de la lutte contre la calamiteuse réforme du collège, le SNALC a arraché des améliorations sensibles de cette dernière dont il continue de réclamer l'abrogation.

Le SNALC est la seule organisation syndicale à avoir rédigé un projet éducatif cohérent de la maternelle au supérieur : *Permettre à tous de réussir*. A budget constant, les positions du SNALC sont réalistes : apprentissage des fondamentaux en primaire, enseignement disciplinaire de qualité dans le secondaire, réforme redonnant une valeur au baccalauréat et permettant une meilleure orientation dans le supérieur.

Le SNALC s'est opposé avec force à la réforme du lycée, qui n'améliore pas la classe de seconde et organise une concurrence accrue entre les disciplines.

Pour les mutations, le mouvement actuel qui impose l'entrée en aveugle dans une académie a montré ses limites et ses insuffisances. Le SNALC réclame la création d'un véritable mouvement national amélioré offrant la possibilité de formuler des vœux précis sur des postes. Cela accroîtra les possibilités de mutation.

Enfin le SNALC a mis en place le dispositif *Mobi-SNALC* qui permet de retrouver un second souffle ou de donner vie à une seconde carrière. ■



©iStock - fotostorm

## PROTÉGER

Pour le SNALC, l'agrégation doit rester un concours national, fondé sur l'évaluation des savoirs. Nous sommes opposés à toute épreuve préprofessionnelle ou pseudo didactique et demeurons vigilants.

Le SNALC réclame la suppression des tâches absurdes (réunions inutiles, évaluation par compétences), met en garde contre les pièges du rendez-vous de carrière au sujet duquel il a publié un vade-mecum détaillé.

Les agents victimes d'atteinte à leur personne ou à leur réputation doivent pouvoir saisir facilement l'institution pour être défendus par la loi.

Le SNALC demande la création d'une véritable médecine du travail qui prenne enfin en compte l'épuisement professionnel et les risques psycho-sociaux pour les professeurs qui ont subi de fortes pressions, d'où qu'elles viennent. ■



©iStock - Drazen

# Election CAPA des professeurs agrégés de l'académie de Dijon

Académie de Dijon

## Élections professionnelles 2018

10 titulaires - 10 suppléants

10 Femmes - 10 Hommes

Liste présentée par le

Sgen-CFDT



### Professeur agrégé hors classe / Professeur agrégé de classe exceptionnelle

1. M. MONIOT François	Allemand	LPO PRIEUR DE LA COTE D'OR	Auxonne (21)
2. Mme BRUNEAU LEBLANC Claire	Economie et Gestion	LGT HENRI PARRIAT	Montceau-les-Mines (71)
3. M. POIFOL Olivier	Economie et Gestion	LGT LAMARTINE	Mâcon (71)
4. Mme BONIN Monique	SVT	LPO HENRI VINCENOT	Louhans (71)
5. M. HELIAS Frederic	Physique-Chimie	LPO LEON BLUM	Le Creusot (71)
6. Mme PROTAT Veronique	SES	LYCEE GENERAL INTERNATIONAL CHARLES DE GAULL	Dijon (21)
7. M. GARDES Denis	Mathématiques	LGT HENRI PARRIAT	Montceau-les-Mines (71)
8. M. GARCHER Jean-Pierre	Physique Appliquée	LGT HENRI PARRIAT	Montceau-les-Mines (71)

### Professeur agrégé de classe normale

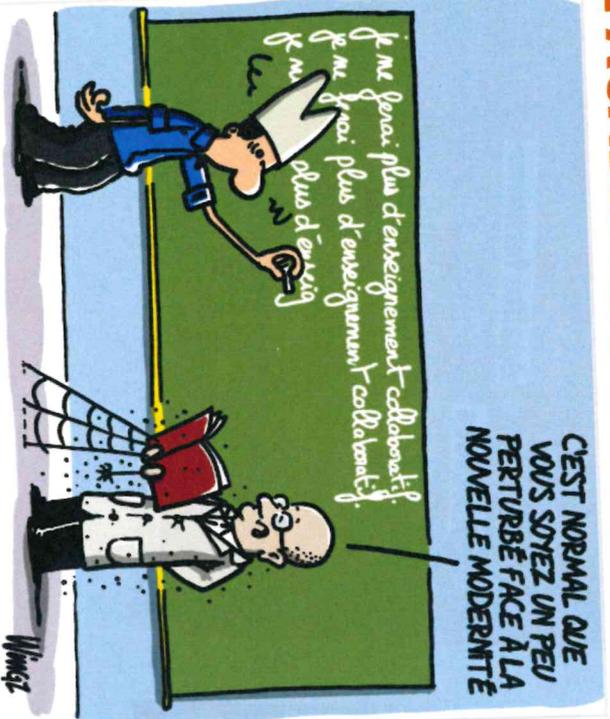
1. Mme LIGOUY Angelique	Lettres Modernes	LPO PIERRE GILLES DE GENNES	Cosne-Cours-sur-Loire (58)
2. M. CHAILLET Patrick	Physique-Chimie	LGT HENRI PARRIAT	Montceau-les-Mines (71)
3. M. SCHULTZ Matthias	SVT	LPO HILAIRE DE CHARDONNET	Chalon-sur-Saône (71)
4. Mme FAUTIER Delphine	Economie et Gestion	LP VAUBAN	Auxerre (89)
5. M. BOULOGNE Herve	Sciences Physiques	LGT MONTCHAPET	Dijon (21)
6. Mme VITORINO Marie	Espagnol	LPO DU PARC DES CHAUMES	Avallon (89)
7. Mme GALLE-LECRUBIER Erika	Allemand	COLLEGE PAUL FORT	Is-sur-Tille (21)
8. M. MADOZ BONNOT Fabien	SVT	LGT CARNOT	Dijon (21)
9. Mme VERMOT-DESROCHES Louise	Histoire Géographie	LPO LE CASTEL	Dijon (21)
10. Mme VALLET-SANTAMARIA Estelle	SES	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
11. M. PAVIOT Thomas	Sciences Industrielles	LGT JULES RENARD	Nevers (58)
12. Mme VIELLARD Magali	Mathématiques	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)



# POUR ÊTRE RECONNU ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS  
2018

## CAPA DES PROFESSEUR-ES AGREGÉ-ES DE L'ACADÉMIE DE DIJON



### Ce que le Sgen-CFDT Bourgogne a obtenu :

- Des **mutations réussies** grâce à des conseils et à un accompagnement individualisé.
- Des changements pour **des compléments de services** moins pénibles.
- **Des reconversions** pour des raisons médicales.
- **Des promotions** à la classe exceptionnelle et à la hors-classe grâce à des conseils personnalisés.

### Ce que le Sgen-CFDT Bourgogne revendique pour vous :

- **Reconnaissance du travail accompli** : indemnisation pour toutes les tâches réalisées par **davantage d'IMP**.
- **Conditions de travail** : réduction du nombre de postes partagés, **classes à effectifs limités**, des DHG abondées tenant compte des spécificités de chaque établissement.
- **Mutations** : une meilleure prise en compte de votre situation personnelle.
- Une véritable **égalité de promotion** entre les **agrégées femmes** et les **agrégés hommes**, en proportion de leur représentativité dans le grade.
- **Formation continue** : une **vraie offre de formation académique**, décentralisée et répondant aux besoins des enseignants.
- **Santé et handicap** : des moyens supplémentaires pour la **politique de santé académique**, la reconnaissance de toutes les situations médicales, des moyens pour l'adaptation rapide des postes.

## Le Sgen-CFDT, en Bourgogne, c'est :

- La CFDT dans l'Éducation, une organisation porteuse d'un **syndicalisme d'engagement et de progrès social**.
- Une organisation **représentative** dans tous ses champs de syndicalisation. Elle siège à la CAPA, aux Comités Techniques, aux CHSCT, à l' **Action Sociale**.
- Un syndicat général dont les adhérent-es et représentant-es appartiennent à **toutes les catégories et sous différents statuts**.
- Des adhérents et des militants **qui travaillent tous** dans des services ou des établissements et **s'engagent** activement pour améliorer les conditions de travail et de rémunération de TOUTS les agents, **sans esprit corporatiste et sans risque d'incohérence**.

## Voter pour le Sgen-CFDT Bourgogne, c'est :

- Donner sa voix à un syndicat capable de **porter la voix de tous les agents** collectivement, car présent auprès de tous les corps de métiers.
- Donner sa voix à un syndicat dont l'ambition est de **favoriser la coopération** entre tous les personnels de l'Éducation Nationale, en proposant des **formations catégorielles** mais aussi **inter-catégorielles** avec des intervenants de renom (P. Meirieu, S. Connac, F. Kahn, E. Debarbieux, D. Loizon..).
- Donner sa voix à un syndicat combatif sur les **conditions de travail**, les enjeux de **carrière** et du **système éducatif**.
- Donner sa voix à un syndicat qui s'oppose quand cela est nécessaire mais

## La CFDT, en Bourgogne-Franche-Comté, c'est :

- La **première organisation syndicale**.
- Un réseau de plus de **25 000 adhérent-es** de l'ensemble des métiers et des territoires.
- Un syndicalisme capable de porter des **propositions venant du terrain**, adaptées aux enjeux locaux, de s'engager dans la **négociation** et d'obtenir des résultats concrets qui répondent aux attentes des enseignants.
- Une confédération syndicale qui se bat pour l' **égalité femmes-hommes** : nous voulons une parité proportionnelle, notamment dans les promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle.

AVEC LE SGEN-CFDT, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

# AGRÉGÉS

ACADÉMIE DE DIJON  
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Liste présentée par



**SNES** – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,  
**SNEP** – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,  
**SNESup** – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,  
*syndicats de la* **FSU** – *Fédération Syndicale Unitaire*  
10 titulaires, 10 suppléants  
10 FEMMES, 10 HOMMES

## **Classe exceptionnelle et hors classe des professeurs agrégés**

1. Mme **TERREAU Corinne** – mathématiques - I.S.A.T. Université de Bourgogne, Nevers – 58
2. Mme **FARIZON Isabelle** – lettres modernes - Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-St-Sauveur - 21
3. M. **MONNET Philippe** – lettres modernes - Lycée Charles de Gaulle, Dijon - 21
4. Mme **BARDOL Valérie** – histoire géographie – Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-St-Sauveur - 21
5. M. **LAUVERNIER Christian** – histoire géographie- Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-St-Sauveur - 21
6. Mme **LAVAU Françoise** – mathématiques- Lycée Gustave Eiffel, Dijon - 21
7. M. **EXERTIER William** – mathématiques – Lycée René Cassin, Mâcon – 71
8. M. **PERROT Philippe** – éducation physique et sportive – Collège Victor Hugo, Lugny - 71
9. M. **CHAISY Benoît** – éducation physique et sportive - Collège Abel Minard, Tonnerre - 89
10. M. **CROUZET Olivier** – mathématiques - Lycée Maurice Genevoix, Decize - 58
11. Mme **MOMMESSIN Laura** – lettres classiques – ZR 21 – Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-St-Sauveur - 21
12. Mme **MONNOT Hélène** – lettres modernes – Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-St-Sauveur - 21
13. Mme **FAUROUX Audrey** – biochimie – Lycée le Castel, Dijon - 21
14. M. **DUBOIS Emmanuel** – mathématiques – Lycée la Prat's, Cluny - 71
15. Mme **PEDROT Mathilde** – lettres modernes – Collège Abel Minard, Tonnerre - 89
16. Mme **JACOB Amandine** – sciences de la vie et de la terre – ZR 21 – Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-St-Sauveur - 21

## **Classe normale des professeurs agrégés**

1. M. **THIEBAUT Olivier** – histoire – Lycée Jean Joseph Fourier, Auxerre – 89
2. Mme **HURLLOT-LAVIE Valérie** – économie et gestion B – Lycée le Castel, Dijon - 21
3. M. **BOSSARD Stève** – mécanique - I.S.A.T. Université de Bourgogne, Nevers - 58
4. M. **BUGNA Thomas** – physique - Lycée Pierre-Gilles de Gennes, Cosne-sur-Loire - 58



## Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grace à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement du nombre de chaires supérieures.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

### DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES**, le **SNEP** et le **SNESup** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- des **élu·e·s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- des **syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- une **fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT  
votez :



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



L'action du SNES-FSU a permis de conforter l'application de la pondération en BTS et en classe prépa. Mon chef d'établissement n'ergote plus sur le calcul de mon service.  
Thierry R., lycée [75]



Grâce à l'action du SNEP-FSU sur PPCR, le nombre de promotions à la hors-classe a augmenté, j'ai pu y accéder.

Benoît H., collège [51]



Grâce aux élu-e-s SNESup-FSU, le blocage de mon directeur de département pour l'accès à la classe exceptionnelle a été levé.

Agnès P., université [59]

29 > 06  
NOV DÉC

**Votez !**

POUR AGIR ENSEMBLE

# ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES PROFESSEURS AGREGES

## ACADEMIE DE DIJON

### Elections professionnelles 2018

10 titulaires, 10 suppléants

---

Liste présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la  
Culture et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE



---

#### Hors classe et Classe Exceptionnelle : 4 titulaires, 4 suppléants

1. **Mme FERREIRA Françoise**, (Eco-Gestion), Lycée le Castel, Dijon, 21
2. **Mme PIERDET Marie-Elisabeth** (Eco-Gestion), Lycée le Castel, Dijon, 21
3. **Mme BONANNI-MAUME Christine** (Italien), Lycée Montchapet, Dijon, 21
4. **M. NOBLET Christian** (SII), Lycée René Cassin, Macon, 71
5. **M. MAUME Olivier** (Mathématiques), Lycée Montchapet, Dijon, 21
6. **Mme ABIDI Dalida** (Lettres Modernes), Lycée Carnot, Dijon, 21
7. **M. LEMASSON Frédéric** (Mathématiques), Lycée Charles de Gaulle, Dijon, 21
8. **M. MARION Eric** (Philosophie), Lycée Carnot, Dijon, 21

#### Classe normale : 6 titulaires, 6 suppléants

1. **Mme ALIX Annick** (Philosophie), Lycée Eiffel, Dijon, 21
2. **Mme CALVET Claire** (Lettres Classiques), Collège du Gâtinais-en-Bourgogne, St Valérien, 89
3. **M. VARIOT Xavier** (Sciences Physiques), Lycée le Castel, Dijon, 21
4. **M. POUILLAUDE Yves** (Mathématiques), Lycée Prieur de la Côte d'Or, Auxonne, 21
5. **Mme PRIETO-PLAZA Christina** (Allemand), Lycée Carnot, 21
6. **M. PIDOUX Sylvain** (Eco-Gestion), Lycée le Castel, Dijon, 21
7. **Mme CHAPELAIN Emilie** (Lettres Classiques), Collège Albert Camus, Genlis, 21
8. **M. SAUVAGE Guillaume** (Histoire Géo), Lycée Raoul Follereau, Nevers, 58
9. **M. VALENZA Denis** (SII), Lycée Les Marcs d'Or, Dijon, 21
10. **M. LASSANDRE Franck** (Sciences Physiques), Lycée Niepce, Chalon sur Saône, 71
11. **Mme TILLIER Emeline** (Mathématiques), Lycée Charles de Gaulle, Dijon, 21
12. **M. DROUYNOT Thomas** (SII), Lycée Les Marcs d'Or, Dijon, 21

9 femmes, 11 hommes

## Résister, revendiquer, reconquérir

**Je vote FO** pour défendre mon statut de professeur agrégé  
et élire des représentants qui défendront avec détermination mes droits et mon statut national.

### Alerte sur ma carrière et mon salaire !

La réforme Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations (PPCR) censée revaloriser les personnels et reconnaître leur investissement ralentit en réalité ma carrière. Mes 10 premières années se déroulent désormais au rythme le plus lent et il me faudra au mieux 24 ans, au lieu de 20, pour atteindre le 11<sup>ème</sup> échelon.

PPCR subordonne mon avancement à une évaluation subjective par compétences et à un avis ministériel définitif. La classe exceptionnelle est réservée à une infime minorité ayant pour la plupart exercé des fonctions particulières.

Le gel de la valeur du point d'indice et l'augmentation de la retenue pour pension civile font que, à échelon équivalent, l'écrasante majorité des professeurs agrégés gagnera moins en 2020 qu'en 2010.

#### Je vote FO pour reconquérir

- un avancement d'échelon au rythme de l'ancien grand choix,
- une notation chiffrée progressive, encadrée par des grilles nationales, des inspections pédagogiques régulières par des IA-IPR ou des IGEN de ma discipline,
- l'augmentation immédiate de 16% de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000,
- l'accès de tous les professeurs agrégés à la hors-échelle B avant leur départ à la retraite.

### Alerte sur mes conditions et mon temps de travail !

Les réformes Chatel puis Blanquer du lycée et la réforme Vallaud-Belkacem du collège privent mes élèves de nombreuses heures de cours disciplinaires. Elles m'imposent de plus en plus de classes aux effectifs croissants.

A cause de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, l'organisation en contrôle continu des épreuves communes alourdit encore mon temps de travail.

Au nom du décret Hamon du 20 août 2014, on veut me faire assumer des tâches de plus en plus nombreuses et mon temps de présence dans l'établissement a augmenté. On tente même de m'imposer des outils et des méthodes d'évaluation au détriment de ma liberté pédagogique. Professeur principal, on veut m'ajouter encore 30 missions !

#### Je vote FO pour exiger

- l'abrogation du décret Hamon qui accroît notre charge de travail au détriment de la transmission des connaissances,
- l'abrogation des réformes du collège et du lycée,
- le rétablissement de toutes les heures de décharges supprimées par le décret Hamon, de toutes les garanties nationales qu'apportait le décret du 25 mai 1950 pour les agrégés,
- le retour à un service de 288 heures pour les PRAG,
- la baisse des effectifs par classe et le respect de ma liberté pédagogique.

### Alerte sur mon statut et ma discipline !

Le protocole PPCR menace l'agrégation et les disciplines d'enseignement. Il prévoit « la rénovation des concours », c'est-à-dire la baisse des exigences universitaires. Sous prétexte de professionnalisation et d'adaptation « au niveau des qualifications et des compétences attendues », il prépare une déqualification des professeurs agrégés.

La réforme Blanquer du lycée met les disciplines en concurrence et menace l'existence du diplôme national du Baccalauréat. Elle supprime des milliers de postes à la rentrée 2019.

#### Je vote FO pour obtenir

- le maintien de l'agrégation comme concours de recrutement de haut niveau,
- le rétablissement des heures de cours disciplinaires et des postes supprimés,
- le rétablissement du baccalauréat comme diplôme national anonyme et premier grade universitaire.

### Alerte sur ma retraite !

Le gouvernement entend remplacer les régimes de retraite solidaires par un régime universel par points. Ma pension ne serait plus calculée sur la base de mes six derniers mois de salaire. Pour un professeur agrégé, cette mesure conduirait à une réduction d'au moins 25% de sa pension.

La retraite par points, c'est le travail sans fin !

#### Je vote FO pour défendre

- le maintien du code des pensions civiles et militaires,
- le calcul de la pension civile sur la base des 75% du traitement indiciaire dévolu les 6 derniers mois.

### FO rend compte de son mandat

<p><b>PPCR</b> Projet d'accord présenté aux organisations syndicales représentatives (septembre 2015)</p>	<p><b>Signataires : FSU, UNSA, CFDT, CFTC</b> <b>Non signataires : FO, CGT, Solidaires</b></p>
<p><b>Décret Hamon</b> redéfinissant nos obligations de service Vote au CTM du 27 mars 2014</p>	<p><b>Pour : CFDT, UNSA</b> <b>Contre : FO, CGT, SNUEP-FSU, SUD</b> <b>Abstention : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU</b></p>
<p><b>Réforme Blanquer du baccalauréat</b> Vote au CSE du 21 mars 2018</p>	<p><b>Pour : UNSA, SNALC</b> <b>Contre : FO, CFDT, CGT, FSU, Solidaires</b></p>